

## Législature 2021-2026

Séance du 14 septembre 2021

### Communication du Conseil communal au Conseil général

N°05

#### Eléments naturels – Intervention des Services d’urgence

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Comme vous le savez, l’été a été mouvementé pour nos Services d’urgence, que ce soit au niveau de la gestion d’orages violents, notamment l’orage de grêle du 21 juin qui a engendré plus de 100 interventions, ainsi que de la gestion de la crue historique du lac de Neuchâtel en juillet qui a demandé un engagement continu sur tout le mois de juillet.

Concernant la crue du lac, une task force a été rapidement mise en place afin de gérer la crise. Cette cellule de crise était composée des Services d’urgence (CR-CSPI, Police communale, Police cantonale, Protection civile), des Secteurs communaux concernés (Voirie, Eau potable, Eaux usées), des représentants des autorités politiques (Préfecture, Communes du district touchées) et de divers acteurs concernés par ces crues (Groupe E, EMS).

Par ces quelques lignes, le Conseil communal tient à remercier et exprimer sa reconnaissance envers toutes les personnes qui se sont investies sans compter pour la gestion de cette crise.

Une séance de débriefing va être organisée afin de revenir « à froid » sur ces événements et en tirer les enseignements utiles. Parallèlement, il a été demandé aux Services communaux concernés de lister les points à risque, notamment au niveau des fortes intempéries, afin d’analyser si des mesures spécifiques sont nécessaires.

Un courrier, cosigné par les Communes de la Broye fribourgeoise (Estavayer, Cheyres-Châbles, Delley-Portalban et Gletterens) a également été envoyé au Conseil d’Etat pour le rendre attentif à la situation exceptionnelle vécue et pour connaître dans quelle mesure une aide exceptionnelle pourrait être obtenue. La COREB a également écrit au Conseil d’Etat pour soutenir cette démarche.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Eric Chassot  
Syndic

Lionel Conus  
Secrétaire général

**Conseiller communal responsable :** Samuel Ménétrey, Dicastère culture, tourisme et sécurité